



INDUSTRIE-NÉGOCE

Un label Produit biosourcé pour la construction

Un label « produit Biosourcé » voit le jour afin de garantir la teneur en biomasse des produits de construction.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte promeut l'utilisation des matériaux biosourcés (dans ses articles 14 sur la construction et la rénovation et 144 sur la commande publique). Comment définir précisément ce qu'est un produit biosourcé et garantir sa qualité, c'est à dire la quantité de matière première issue de la biomasse intégrée au produit ? Afin d'éviter que le biosourcé ne devienne un simple argument de vente ou une marque, Karibati crée le Label « Produits biosourcé ». Mais qui est Karibati ? Créée en 2015, cette Scop propose une offre de services globale afin d'intégrer les matériaux produits biosourcés dans les Bâtiments. Il s'agit de matériaux tels que le cellulose, chanvre, laine, lin (en photo), liège, miscanthus, paille, oléagineux, recyclés. Elle s'adresse aux maîtres d'ouvrages, aménageurs, promoteurs ou et autres opérateurs de l'immobilier.



Lin fraîchement coupé

Les trois exigences du label

La démarche initiée par Karibati s'inspire du programme BioPreferred. Ce programme géré par le ministère américain de l'agriculture a pour objectif de promouvoir la vente et l'utilisation de produits biosourcés utilisés dans différents domaines.

L'objectif étant d'offrir une alternative aux produits dérivés des ressources fossiles et de trouver de nouveaux débouchés à la filière agricole. En France, le label s'adresse aux fabricants de produits biosourcés utilisés pour la construction et repose sur trois types d'exigences. Il s'agit tout d'abord de garantir un pourcentage minimum de matière première issue de la biomasse, selon les familles de produits. Par exemple, ce pourcentage s'élève à 70 % en ce qui concerne la famille des isolants semi rigides. La 2^e exigence est de type technique puisque le produit doit

être apte à l'usage, c'est à dire relever soit des règles professionnelles sur liste verte de la C2P, d'un avis technique, d'une évaluation technique européenne ou encore d'une norme.

150 produits labelisables

Enfin, la 3^e exigence doit permettre la transparence de l'information environnementale. En clair, le produit doit disposer d'une FDES* consultable sur la base Inies. A l'issue de la procédure de labellisation, supervisée par le comité de label⁽¹⁾, ces produits seront reconnaissables grâce au Logotype du label apposé sur l'emballage ou les fiches techniques. A noter que les premiers labels verront le jour dans 4 mois, le temps nécessaire à l'instruction du dossier. Quant au coût du label, il est variable selon la taille de l'entreprise et de son chiffre d'affaires. A ce jour, Karibati estime le volume potentiel de produits labelisables à 150, répartis dans 4 familles de produits : isolants, béton biosourcés préfabriqués ou non, produits de revêtements/ peinture et systèmes dits complet (comme les parois).

FABIENNE LEROY

AMÉLIORER L'APPROCHE DÉCARBONNÉE DANS LA CONSTRUCTION

Si ce label s'avère une première étape primordiale, selon les représentants de Karibati, il devra être suivi par d'autres étapes afin de promouvoir et encourager la construction de bâtiments bas carbone dans le résidentiel et le non résidentiel, « en commençant par la commande publique » précise Olivier Joreau, gérant de Cavac matériaux. Leur souhait : sensibiliser les instances politiques et réglementaires afin que « le non épuisement des Ressources » (et pas seulement les économies d'énergie) devienne un critère à part entière. Notons enfin, qu'une articulation sera envisageable, selon Karibati, entre ce nouveau label Produit biosourcé et le label réglementaire Bâtiment biosourcé (prévu à l'article R.111-22-3 du code de la construction pour les bâtiments non résidentiels et accessible avec une certification NF HQE ou HPE* gérée par Certivea).

* Haute qualité environnementale ou haute performance énergétique



Les produits sont reconnaissables par le logotype du label. Le contrôle du respect du référentiel est assuré par Alpes contrôles, bureau de contrôle pour le Bâtiment

*Fiche de déclaration environnementale et sanitaire
(1) Le comité de label présidé par Karibati est composé des membres suivants, l'association des fabricants de ouate de cellulose, l'association des industriels de la construction biosourcée (AICB), l'association pour le développement des immeubles à vivre en bois Adivbois), Bouygues Immobilier, Eiffage, Icade et Vinci.